



PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 3 juin 2024

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation, le 3 juin 2024 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire.

Présents

Franck CHAVEROT
Claire DOUVIER
Sandrine MARVALIN-GEANT
Jean-Philippe CHAUX
Thierry BEAU
Éric BLANC

Laurent MARION
Josette RAYMOND
Valérie ROZIER
Sophie BOUVARD

Excusés : Didier GOUTTE (pouvoir donné à Jean-Philippe CHAUX)
René MICHEL (pouvoir donné à Sophie BOUVARD)
Frédéric BONNARD (pouvoir donné à Jean-Philippe CHAUX)
Elodie GIDON (pouvoir donné à Sophie BOUVARD)

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Laurent MARION est désigné comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06 mai 2024

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 6 mai 2024, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Didier GOUTTE (secrétaire de séance du Conseil municipal du 06/05/2024) à signer le procès-verbal de séance.

3 Intervention de Mr Joël Blachère capitaine des pompiers de Bessenay et William Adell

La caserne de Bessenay compte 25 pompiers volontaires dont 17 opérationnels pour 300 interventions par an sur les communes de Bessenay, Bibost, Chevinay et Saint Julien sur Bibost. Elle dispose de 4 véhicules dont 1 VSAB qui correspond à 90% de sorties secours à la personne. Il faut un minimum de 3 personnes pour ces sorties, 1 chef d'agret, 1 équipier et 1 conducteur.

Le centre de Bessenay rencontre un problème d'effectif, un pôle recrutement a été créé, il manque surtout d'intervenants du lundi au vendredi de 8h à 19h.

On peut être pompier à partir de 16 ans jusqu'à 67 ans, une formation de 2 semaines est possible pour le secours à la personne aucune obligation de faire d'autres formations.

Une convention peut être signée avec l'employeur pour une souplesse au niveau des horaires et des congés pour la formation.

Il faut être disponible et avoir l'esprit d'équipe. Des adaptations sont possibles quant à la disponibilité.

Cette nécessité de recrutement est cruciale pour la pérennité de ce centre de secours qui intervient sur notre commune. Toute personne disposant de temps ponctuel et ayant une sensibilité pour le secours à autrui peut candidater.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le 06.83.25.53.18 ou ct.bessenay@sdmis.fr

4 Délibération tarif cantine scolaire et règlement

Monsieur le Maire et la commission enfance/jeunesse explique que le prestataire de la cantine API Restauration annonce une augmentation du tarif du repas de 18cts par repas fourni à la rentrée 2024/2025.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 20cts du prix du repas facturé aux familles, actuellement le prix du repas est de 4.80€, à la rentrée 2024/2025 le repas sera facturé aux familles 5.00€.

Monsieur le Maire explique aussi que des dysfonctionnements sont constatés sur ces services. Certains parents confient leurs enfants non-inscrits à la garderie ou à la cantine. En raison de problèmes de sureffectif sur le service de garderie les enfants peuvent être refusés. Il en sera de même sur le service de cantine, (si aucun repas n'est disponible)

Monsieur le Maire propose que dans le cas où les enfants pourraient être exceptionnellement accueillis sur un des deux services, une surfacturation de 10 euros par enfant sera appliquée aux familles.

Les modifications seront applicables au 1^{er} septembre 2024

- Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve cette décision à l'unanimité des membres votants.
-

5 Délibération approbation rapport SIEMLY 2023

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service d'eau potable élaboré par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse vallée du Gier. Il explique que ce rapport donne de nombreux éléments relatifs au prix, au nombre de foyers, aux volumes facturés mais apporte également des précisions quant à la qualité de l'eau via des indicateurs de performance. Après que chacun en est pris connaissance, il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce rapport.

- Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable à l'unanimité des membres votants

11 Compte rendu des diverses commissions

Commission Urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclarations préalables :

DP0690222400006 : Changement des menuiseries fenêtres en chêne clair, volets roulant même couleur. Porte chêne déjà existant. Sans opposition 12/04/2024
René BONNARD 63 Grande rue 69690 BIBOST

Rectification : DP0690222400007 : Pose d'une pergola bioclimatique 5.08mX3.62m, armatures aluminium couleur grise lames en aluminium couleur blanches, store sur le côté sud. Sans opposition 12/04/2024
FONS Jérôme 139 route de Bessenay Lotissement les Boutons d'Or 69690 BIBOST

DP0690222400008 : Installation de 8 panneaux photovoltaïques sur toiture – sans opposition le 15/05/2024
BLANC René 77 chemin des Chevlers 69690 BIBOST

DP0690222400009 : Installation panneaux photovoltaïques sur toitures en surimposition surface totale 32m² 16 modules 375 wc puissance 6kwc – sans opposition 27/05/2024
J2P Electro'eau 71 chemin du Trêve 69690 BIBOST

DP0690222400010 : Arrachage de la haie et le grillage existant pour construction d'un muret de 60cm et implantation d'une barrière en aluminium en claire voie blanche hauteur total 1.50m reconstruction de deux piliers existants pose d'un portail blanc aluminium + création portillon. Sans opposition le 29/05/2024
SOUZY Michel 733 route de Sain Bel 69690 BIBOST

Commission Finances/RH par Sandrine MARVALIN-GEANT :

Les 2 ATSEMS reconduisent leur contrat pour 1 an. Une rencontre a eu lieu avec l'équipe enseignante, il avait été évoqué l'évolution d'un poste d'atsem avec plus d'heures. Finalement au vu des prévisions d'effectif l'équipe enseignante précise que cela ne sera pas nécessaire.

Commission enfance jeunesse par Laurent MARION :

Les derniers hôtels à insectes vont être installés.

Le 16 mai a eu lieu une réunion de l'ACM de Bessenay pour un point financier, notamment sur les montants de participation financière de notre commune.

Commission Vie Locale par Sophie BOUVARD :

Nous sommes toujours à la recherche d'un maraicher et d'autres exposants pour le marché du vendredi soir.

Commission bâtiments par Jean Philippe CHAUX :

Les études sur la rénovation du centre d'animation sont toujours en cours. Une nouvelle rencontre avec Mr SEON économiste est prévue dans le mois de juin.

Commission environnement par Jean Philippe CHAUX et Claire DOUVIER :

Une présentation du label APICITE a été faite à la commission environnement par des personnes du conseil municipal de Bessenay. Ce label a été créé par l'union nationale de l'apiculture Française pour préserver les abeilles mais aussi pour les protéger du frelon asiatique.

Pour obtenir ce label un dossier doit être déposé en mettant en valeur tout ce qui peut être fait pour la biodiversité sur la commune, ainsi que sur la gestion des espaces verts, l'apiculture...

La séance est levée à 20H50

<u>Le Maire</u> Franck CHAVEROT	<u>Le secrétaire de séance</u> Laurent MARION
	